

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 25 mars 2019

Présents : Mmes BELLE, BÉNISTAND, BONNET, CHARRAS, FILET-COCHE, FOUDEZ et VILLARD ; Mrs BELLE, CHEVALIER et FAURE

Absent ayant donné procuration : Mme BÉRALDIN à Mme BELLE, Mme CARVALHO PEREIRA MARQUES à M. FAURE, M. REBERT à Mme VILLARD

Absents excusés : Mmes BÉRALDIN, CARVALHO PEREIRA MARQUES et M. REBERT

Absents : Mrs BRABANT et WODARCZAK

Secrétaire de séance : Mme VILLARD

☞ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2019 :

Monsieur le Maire souhaite que soit rajoutés à ce compte-rendu les tableaux d'affectation de résultats du CA 2018 pour chacun des budgets.

Approuvé à l'unanimité

☞ 2.1 BUDGETS PRIMITIF 2019

M. CHEVALIER présente les Budgets Primitifs pour l'année 2019, budget communal, budget de l'eau et budget de l'assainissement et donne quelques précisions pour chacun :

Concernant le budget communal :

- côté "dépendances de fonctionnement" le chapitre RH est en hausse lié à la revalorisation indiciaire et embauche contractuelle prévue, le chapitre des charges générales est en hausse suite à l'augmentation des travaux en régie. L'augmentation du chapitre des subventions est liée entre autres au rattrapage de versements de convention non honorés en 2017 et 2018.

- côté "dépendances d'investissement" : M. CHEVALIER expose les travaux qui sont prévus cette année et la finalisation de ceux qui étaient engagés.

- Coté "recettes", la prudence a été retenue dans la prévision des recettes notamment concernant les dotations qui restent incertaines.

Concernant le budget eau :

M. CHEVALIER précise que le budget a été réalisé avec prudence, que cette année pour la recette consommation d'eau celle-ci a augmenté ce qui permet de rester aisé en cas de gros travaux.

Concernant le budget assainissement :

Les deux précisions apportées sur ce budget qui reste sensiblement le même, concernent les dépenses :

- en fonctionnement pour le stock de fournitures qui est à refaire et une augmentation de la cotisation au SMABLA

- en investissement pour les travaux de mise en séparatif des Combes

Monsieur le Maire propose ensuite de passer au vote des différents budgets.

1/ budget communal 2019 : Approuvé à l'unanimité

2/ budget eau 2019 : Approuvé à l'unanimité

3/ budget assainissement 2019 : Approuvé à l'unanimité

2.2 DÉLIBÉRATION VENTE DE BOIS ONF

Suite à la convention relative à la gestion des forêts de la commune, l'ONF propose la mise en vente des parcelles de sapins n°7 et 8 sur pied, au prix plancher de 18 000 €.

Si cette vente ne peut se réaliser en 2019, il est proposé de mettre en vente en 2020 ces bois qui seront alors vendus façonnés en bord de route ce qui devrait rapporter à la commune environ 17 000 €.

Mme BENISTAND demande la quantité que cela représente, Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de 865 m³ de bois qui seront revendus pour 432 m³ à destination de palette, 270 m³ pour charpente et 70 m³ pour bois déchiqueté.

Monsieur le Maire propose au conseil de valider la vente des parcelles 7 et 8 et de l'autoriser à signer celle-ci.

Approuvé à l'unanimité

3.1 SUBVENTION DÉPARTEMENTALE TRAVAUX MURS DU CIMETIÈRE

Les murs du cimetière, sur leur face extérieure, sont fortement dégradés et nécessitent une réfection. Un devis a été demandé à l'association "La Providence", devis obtenu pour 25 680 €. Une subvention peut être accordée par le Conseil départemental de la Drôme pour contribuer au coût de ces travaux de l'ordre de 30 à 35%.

Monsieur le Maire propose au conseil de l'autoriser à demander une subvention au Conseil départemental de la Drôme.

Approuvé à l'unanimité

3.2 SUBVENTION DÉPARTEMENTALE TRAVAUX CHENEAUX DE L'EGLISE

Les chéneaux de l'église sont partiellement dégradés et doivent être remis en état. Un devis a été demandé et produit à hauteur de 5 734 € H.T.

Une subvention peut être accordée par le Conseil départemental de la Drôme pour contribuer au coût de ces travaux de l'ordre de 30 à 35%.

Monsieur le Maire propose au conseil de l'autoriser à demander une subvention au Conseil départemental de la Drôme.

Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS

Monsieur le Maire procède à la communication de plusieurs informations :

- Suite aux travaux de la bibliothèque, un volume assez important de terre est à évacuer. Cette terre avait été proposée aux habitants de la commune, l'information ayant été donnée par le petit journal, mais sans succès. Une entreprise du Royans sollicitée proposait d'accepter les camions de terres pour 30 € par déchargement. Un habitant de St Laurent se déclare à présent intéressé, les terres y seront donc déposées.

- Les nouveaux locaux de la bibliothèques seront inaugurés le jeudi 4 juillet à 17H00. Seront invités les autorités, les financeurs, les élus, les présidents d'associations ainsi que toute la population de Saint Laurent. A cette occasion, une animation sera présentée par les enfants des écoles.

M. CHEVALIER informe que suite au recrutement d'un(e) bibliothécaire 25 candidatures ont été reçues et 5 sélectionnées.

- Le standard téléphonique est en panne et est irréparable. Nous sommes en attente d'un nouveau standard. Le secrétariat a profité de cette occasion pour faire le point sur le contrat passé avec l'opérateur et les forfaits ont ainsi pu être revus à la baisse.

QUESTIONS DIVERSES

Mme FILET-COCHE demande si il y a eu des conséquences après l'attaque subie par le système informatique de la Mairie. Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas eu de problèmes consécutifs.

Séance levée à 21h30

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE LA COMMISSION DES FINANCES

14 MARS 2019

Membres de la commission présents : Claude Belle, Danielle Bonnet, Marie Reine Eynard, Nancy Filet-Coche, Christine Albert Brunet, Christian Chevalier.

Absentes excusées : Christine Carvalho,

Absente : Patricia Cuillerier

Trésorier du territoire : Gilles Couiller

Secrétaire générale de la mairie : Christel Dethes-Rose.

Rédigé par Christian Chevalier

Remarque de début de séance : les chiffres présentés ne sont pas encore enregistrés dans le logiciel de construction du budget. Ils seront affinés à la marge avant leur transmission aux élus en vue du conseil du 25 mars 2019.

Ce CR résume les arbitrages débattus en séance et les ajustements proposés par le conseil municipal du 25 mars 2019.

BUDGET COMMUNAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes 2019 sont estimées 1 100 000 €

- 70 : Comme d'habitude pas recettes de bois enregistrées car elles restent aléatoires au vu des informations que l'ONF nous a transmises. facturation périscolaire en légère baisse
- 73 : Nous restons prudent pour les recettes des 3 taxes. Pas de proposition d'augmentation des taux.
- 74 : Dotations de l'état : Nous pensons que la fraction cible de la DSR sera maintenue compte tenu de notre rang 2018. Nous restons cependant prudents en ce qui concerne le ratio d'effort fiscal à 1,11 en 2018. Rappel, ce ratio pondère directement les dotations de l'état et hormis le 0,91 de 2017 à cause d'une erreur administrative, la valeur « normale » ces dernières années tourne autour de 1,05.
- 75 : tous les appartements sont de nouveau loués d'où une estimation des loyers en hausse.
- 013 : Remboursement de frais de personnel , travaux d'épareuse pour la CCRV, contrôles de borne incendie pour la CCRV, et Remboursement des heures techniques du service de l'eau.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nous proposons pour l'exercice 2019 un ajustement au plus près des dépenses réelles 2018 avec néanmoins des dépenses imputables aux exercices précédents à payer en 2019 et avec 2 dépenses exceptionnelles :

Une subvention pour le budget d'assainissement pour l'investissement de séparation des réseaux eaux usées / eaux de pluie sur le quartier des Combes et une zone non encore équipée sur la ZA du Cornier des Serres : 70000€ transférés sur le budget assainissement qui ne peut pas couvrir complètement le reste à charge pour la commune.

Des dépenses de fournitures pour des Travaux en Régie plus importantes qu'en 2018, principalement liées à la finalisation de l'environnement de la bibliothèque et aux aménagements des locaux de la cantine pour pouvoir réaliser dès la prochaine rentrée scolaire un service unique de restauration pour les enfants (voir tableau ci dessous).

Hors ces 2 dépenses d'investissement exceptionnelles, les dépenses sont projetées à 960 000€ soit sensiblement un montant identique au Budget primitif 2018.

- **011** Charges générales + 10 %,
 - plus de travaux en régie qu'en 2018, la liste est en annexe 1
 - plus de formations qu'en 2018, **7 500 €** pour trouver un rythme normal de formation continue et couvrir les formations obligatoires, en 2019 une formation au travail à proximité des réseaux devient obligatoire pour les agents concernés et nous devons faire passer le permis poids lourd à un agent qui assure le déneigement...
 - Prise en compte de l'augmentation de l'électricité et des carburants et des premiers effets à la baisse pour les combustibles avec la mise en service des chaudières à bois déchiqueté.
 - Optimisation de budget "séparés" pour les fournitures admin/périscolaire d'un côté et technique de l'autre et ligne 6068 réservée aux travaux en régie.
- **012** Ajustement des charges de personnel aux glissements statutaires, aux reconnaissances de compétences, à la couverture d'absences maladie de longue durée et la création d'une réserve pour le nouveau compte épargne temps.
- **Chapitre 65** Légère augmentation, prise en compte d'une aide nouvelle pour un séjour scolaire de l'école élémentaire au printemps 2019 au centre de vacances de la commune de Saint Jean en Royans à Saint-Tropez.
- **Chapitre 66** Charges financières stabilisées.
- **Chapitre 67** Charges exceptionnelles : Subvention à la section d'investissement du budget assainissement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Travaux en Régie 2019
Conseil municipal du 25 mars 2018
Coût TTC des
fournitures

Alarme « anti terrorisme » école maternelle	1800
maçonnerie cantine	480
Claustra RdC Biblio	3000
Réhabilitation gare tram (création fenêtres et rénovation des murs)	4800
Gazon biblio	2400
Remplacement platane	780
Minéraux autour arbres	960
allée du cimetière (travaux début 2020)	1800
Rénovation terrain foot 3ème et dernière tranche	4200
Stores salle du puits	3000
Fossé route Sainte Eulalie	1500
éclairage public rue du tram	6600
 Total à budgéter en 6068	 34800

Dépenses d'investissement hors construction de la bibliothèque
Conseil municipal du 25 mars 2019

	Coût total TTC
Chapitre 202 (études)	14900
Correction PLU	2400
CAUE Bâtiments école élémentaire/cantine	5200
étude acoustique et thermique salle de motricité	4800
Diagnostic amiante (foot, recyclerie, salle des fêtes)	2500
Chapitre 204 (réseaux)	4800
Enfouissement réseau France Telecom route de Sainte Eulalie	600
Extension de réseau (quartier Buyet)	4200
Chapitre 21 (Achats/bâtiments)	27960
équipements école élémentaire	1200
équipements services techniques	4800
Appareil de contrôle bornes incendie	2520
four pour la cantine	3600
meubler pour la cantine	3000
Acquisition d'emplacements Réservés	3600
Déco gare du tram	3000
Régularisation foncière locaux techniques	3840
Régularisation foncière impasse de Lyrette	2400
Chapitre 23	5040
Enfouissement réseau EDF et France Telecom (Les Bournières et Les Combes)	70000
fenêtres mairie	30000
Murs du cimetière	30000
Chenaux église	6600
Accès PMR école élémentaire	6000
Sol école maternelle	16800
TOTAL investissement hors TR	207060

Les travaux pour l'installation de la fibre optique aux Bournières et les travaux sur le réseau d'assainissement aux Combes engagent logiquement l'enfouissement de tous les réseaux de ces quartiers.

Le remplacement des fenêtres de l'appartement du Cholet est repoussé à 2020, pour permettre son inscription dans le projet d'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments communaux programmé sur 3 ans et bénéficiant de subventions de 50 % dans la limite de 20 000 € de dépenses annuelles.

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENTS

FCTVA 2017	80000
TLE	13000
Subventions constructions neuves	217819
Réserves	279885
Vente terrain ADMR	12500

La prévision de recettes n'intègre pas le cofinancement par La Poste concernant le nouveau bureau de l'agence postale.

En résumé le Budget Primitif 2019 enregistre une nette amélioration des recettes par les dotations de l'état.

- C'est toujours un budget limitatif en dépenses et légèrement pessimiste en recettes.
- Nous poursuivons la responsabilisation des services (avec budget alloué).
- Mr Couiller nous invite à garder un fonds de roulement supérieur à 250 000 €.
- Ce compte rendu tient compte des corrections effectuées au cours de la réunion et des arbitrages du conseil municipal qui l'ont suivie.

Fonds de roulement fin 2019 est estimé à : 210 000 € avec une réserve de dépenses de fonctionnement de 25 000€ pour couvrir des imprévus.

BUDGET DE L'EAU

INVESTISSEMENTS

- Aucun travaux prévus sur 2019
- Pas de dépenses d'investissement hors le remboursement de capital d'emprunt (9500€)
- Pas de recettes en dehors des amortissements

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- 012 : les remboursement des frais de personnel technique au budget communal sont maintenus. Nous étudierons l'impact des tâches administratives sur ce budget.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Pas de proposition de modification de la tarification
- Prudence sur la consommation estimée car les relevés de compteurs ne sont pas terminés.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Dépenses d'investissement

- remboursements d'emprunts (25000€).
- Rénovation réseau quartier les Combes et ZA des Serres : 220 000€

Recettes d'investissement

- Subventions 176 000€, réduites à 138 000€ déduction faite de la dette de 38 000€ contractée auprès du CD26 (trop perçu sur les aides aux investissements de réseau de collecte au quartier des Bournières en 2013).
- Subvention depuis le budget communal : 70 000€. Nous utilisons les recettes de fonctionnements 2018 imprévues pour réaliser une subvention au budget assainissement et ainsi assurer un auto financement des travaux de séparation des eaux de pluie et des eaux usées sur le quartier des combes et de la ZA des Serres. Il a été rappelé qu'un nouvel emprunt aurait entraîné un ajustement des tarifs à la hausse.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **011 : proposition identique à 2018**
- Légère augmentation des charges du SMABLA suite à une erreur de transmission des volumes d'eaux usées. 56133 m³ pour 47747 m³, base de facturation 2019. L'incidence est d'environ + 3500€ qui seront corrigés pendant l'exercice ou à valoir sur l'exercice 2020
- charge de la dette et amortissement des actifs

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **La situation peut être considérée comme "saine" car elle couvre le fonctionnement mais la constitution d'une réserve pour réaliser les derniers travaux de séparation des eaux de pluie au quartier Buyet sera difficile.**
- Prudence volontaire sur la consommation estimée.
- **540 foyers raccordés.**
- Proposition de ne pas modifier les tarifs.